

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2006)
Heft: 68

Artikel: Nuisibles mensonges
Autor: Waldner, Rosmarie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-551010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nuisibles mensonges

Rosmarie Waldner est docteure en zoologie et a travaillé durant des années comme rédactrice scientifique au quotidien zurichois *Tages-Anzeiger*. Elle est aujourd'hui journaliste scientifique indépendante et participe à des projets portant sur le dialogue entre science et société et l'évaluation de l'impact des technologies.



Vanessa Plüttner/Strates

Même si les fraudes scientifiques sont rarement excessives, la mauvaise conduite est monnaie courante dans la recherche et mine le contrat qui existe entre science et société.

Avec son escroquerie des embryons humains clonés et des lignées de cellules souches, le Sud-Coréen Hwang Woo-suk nous a servi le plus grand bide scientifique des deux dernières années. Cette fraude flagrante a porté un coup sévère à la recherche sur les cellules souches. Le scandale suisse en matière de clonage remonte, lui, à un quart de siècle. Le biologiste Karl Illmensee avait affirmé à la fin des années septante avoir cloné des embryons de souris, une sensation à l'époque.

Ces dernières années, la physique, la recherche sur le cancer, l'archéologie et la paléontologie ont aussi été le théâtre de fraudes spectaculaires. Mais le phénomène de l'escroquerie scientifique n'est pas nouveau. On reproche même à Galilée ou à Isaac Newton d'avoir manipulé certains de leurs calculs. Le phénomène a touché aussi de célèbres découvertes présumées de fossiles durant des fouilles. Et l'on impute un vol à James Watson et Francis Crick, les découvreurs de la structure hélicoïdale de l'ADN.

Fabrication, fraude ou vol de données relèvent de la mauvaise conduite scientifique et ne sont absolument pas rares. Les manipulations sur image ou par ordinateurs, notamment, ont connu une brutale augmentation ces vingt dernières années, selon le Bureau américain pour l'intégrité dans la recherche.

Quelque 15 pour cent des 3200 chercheurs interrogés de façon anonyme dans un sondage publié par la revue *Nature* ont par ailleurs reconnu avoir déjà modifié une étude ou ses résultats sous la pression des bailleurs de fonds, par exemple en dissimulant des données, ce qui dans la recherche clinique peut avoir des conséquences particulièrement graves.

Les remous récents autour de deux médicaments utilisés contre les rhumatismes ont

bien mis ce problème en évidence. Il suffit aussi de penser aux tests pharmaceutiques dénoncés dans « La constance du jardinier » de l'écrivain à succès John Le Carré et illustrés dans le film éponyme projeté récemment dans les salles de cinéma suisses.

Les mensonges et les escroqueries dans la recherche ne sont pas des délits mineurs. Ils causent des dommages à la science en termes d'image, et dans la pratique, des préjudices bien concrets. Ils minent le contrat passé entre la société et la science. Cette dernière reçoit de l'argent des pouvoirs publics ou du secteur privé et elle livre en contrepartie à la société des connaissances fondamentales ou des données utiles pour une application pratique.

Mais cet accord est basé sur la confiance de la société dans l'honnêteté de la science. Le citoyen de base n'est en principe pas en mesure de vérifier la véracité des résultats scientifiques et les promesses qui en résultent. Les politiciens et politiciennes chargés d'accorder les crédits non plus.

Ce contrat doit également être constamment renégocié, par exemple lorsque la société formule de nouvelles exigences à l'égard de la science ou lorsqu'elle lui impose de nouvelles règles. Mais la mauvaise conduite scientifique fait germer la méfiance dans la population, empoisonnant la relation entre science et société.

Outre les directives des institutions suisses de recherche sur les questions éthiques, des directives générales pour une bonne conduite scientifique pourraient apporter une amélioration tout à fait bienvenue. Les mots d'ordre qu'elles devraient adopter sont les suivants : transparence des sponsors, publication de toutes les données et obligation de travailler en équipe. ■